

Plan de législature Corminboeuf

2021 / 2026

Conseil communal de Corminboeuf



Commune de
Corminboeuf

Préambule

Le Conseil communal fraîchement élu a élaboré avec enthousiasme un plan de législature pour améliorer encore la qualité de vie dans la commune en tenant compte des défis actuels.

Un tel exercice n'a jamais été ainsi formalisé puis communiqué, c'est une première pour notre commune. Si au cours de la législature précédente, le programme était tout tracé avec la fusion des deux communes (harmoniser les règlements, les pratiques et les archives), il n'en est pas de même pour la nouvelle législature. Ainsi le Conseil s'est réuni « au vert » et a élaboré le présent programme.

La commune de Corminboeuf compte près de trois mille habitants qui ont montré leur attachement à cette entité en refusant de continuer le processus de fusion du Grand-Fribourg. Il est vrai que notre commune est particulièrement attractive tant au niveau des infrastructures que des prestations offertes. Cependant, elles peuvent encore être améliorées pour tenir compte de la population grandissante.

Le Conseil communal s'est penché sur une multitude de sujets et a retenu les quatre axes prioritaires suivants :

1. **Vivre ensemble à Corminboeuf**
2. **Mettre en œuvre une stratégie de développement durable**
3. **Développer et optimiser les infrastructures**
4. **Pérenniser une situation financière saine**

Une des caractéristiques de notre commune est l'engagement de ses citoyens dans la vie publique, que ce soit au travers des commissions, du bénévolat, des sociétés locales ou par la participation aux Assemblées. Cet engagement mérite d'être encouragé et favorisé. **C'est dans cet esprit que le Conseil communal vous fait part de ses idées pour l'avenir de notre commune.**

Vivre ensemble à Corminboeuf

Qu'elle soit jeune, senior, originaire de la commune ou fraîchement arrivée, chaque personne est intégrée à Corminboeuf. Grâce à la mise en œuvre d'activités qui s'adressent à toutes et tous, la commune est dynamique et favorise les échanges en prenant soin de sa population.

Actions et projets importants durant cette législature

Le Conseil communal est à l'écoute des besoins de la population et y répond.

Répondre aux besoins intergénérationnels

- Favoriser le dialogue entre les générations avec l'aide de l'éducateur de rue engagé via REPER.
- Permettre l'organisation de soirées sportives pour les jeunes dans la halle polyvalente.
- Proposer des sorties, des activités et un repas de Noël aux aîné·e·s.
- Organiser des événements qui favorisent les rencontres (concerts, brocantes, tournois ...).
- Améliorer les lieux de rencontre (buvette, cabane de Verdilloud, ...) en les rendant plus chaleureux.
- Organiser la livraison de repas à domicile.
- Mettre à disposition la buvette pour les seniors, les groupes et pour la fête de fin d'année scolaire.
- Réaliser un sondage auprès des seniors dans le cadre du concept senior+ et mettre en œuvre ses résultats.

Favoriser la collaboration des acteurs de l'enfance

- Assurer un lien entre les crèches, la maternelle, l'accueil extrascolaire, l'école et les mamans de jour.
- Actualiser régulièrement l'enquête sur les besoins en accueil extrafamilial.
- Intégrer la maternelle dans la commune.
- Favoriser la mise en place de lignes de Pedibus.

Intégrer les nouveaux habitants

- Proposer un accueil annuel des nouveaux habitants.
- Accueillir les nouveau-nés avec un petit cadeau.
- Proposer une animation aux jeunes atteignant leur majorité.
- Soutenir les associations locales.
- Mettre à disposition des tables pour inciter la population à organiser des rencontres.

Mettre en œuvre la stratégie de développement durable

Le développement durable est une thématique qui a pris beaucoup d'importance ces dernières années. La réduction de l'empreinte carbone et la préservation de la biodiversité sont des devoirs de nos générations envers les prochaines. Pour accomplir ces objectifs, le Conseil communal a mis en place un nouveau dicastère « Environnement et durabilité » avec un rôle collaboratif avec les autres dicastères. Les commissions de l'environnement et de l'énergie participent à l'exécution de ces missions.



Actions et projets importants durant cette législature

Réduire l'empreinte carbone

Le Conseil communal met en place des mesures visant à réduire la consommation d'énergie thermique ou électrique, diminuer les énergies grises et favoriser la production d'énergie propre.

- Proposer le chauffage à distance (CàD) partout où cela est possible.
- Promouvoir une meilleure gestion des déchets. Une solution pour favoriser la réutilisation d'objets encore fonctionnels sera étudiée et progressivement mise en place.
- Mettre en place des indicateurs visibles afin d'inclure la population dans la démarche.

Préserver la biodiversité

En prenant soin des biotopes et en sensibilisant la population, le Conseil communal participe au maintien de la biodiversité dans la commune et améliore la cohabitation avec la faune et la flore

- Valoriser les chemins pédestres et les sentiers des dragons.
- Accompagner un projet de réseau VTT.
- Terminer l'élaboration d'un plan directeur de l'éclairage public et le mettre en œuvre.



Commune de
Corminbœuf

Commune conviviale où il fait bon vivre



Développer et optimiser les infrastructures

Les infrastructures de notre commune sont essentielles à son développement. Elles doivent être entretenues avec soin et évoluer pour servir au mieux la population.

Le Conseil communal attache une importance particulière à la gestion de ses infrastructures. Il les évalue de façon rigoureuse et continue afin de répondre aux besoins de manière proactive et garantir ainsi un développement social et économique équilibré.

Actions et projets importants durant cette législature

Entretenir les bâtiments

- Planifier l'entretien régulier des bâtiments de façon à garantir leur durabilité.
- Analyser les consommations énergétiques et prendre les mesures nécessaires pour leur réduction.

Repenser le complexe sportif scolaire

- Planifier la construction d'une nouvelle halle multisports.
- Prévoir la rénovation de la halle polyvalente actuelle.
- Valoriser les espaces libérés par le corps des sapeurs-pompier.

Promouvoir la mobilité

- Poursuivre l'introduction des limitations de vitesse à l'intérieur des quartiers.
- Réaliser des pistes et bandes cyclables.
- Construire de nouveaux abris aux arrêts de bus.
- Etablir un plan de mobilité et un concept de stationnement.
- Entretien des routes et des chemins piédestres.

Assainir les réseaux d'eaux

- Poursuivre processus de séparation des eaux usées et des eaux claires.
- Poursuivre l'entretien et l'amélioration du réseau d'eau potable.

Aménager des places de loisirs

- Améliorer les places existantes et mettre à disposition des équipements complémentaires, tels que l'ajout de bancs.
- Etudier la possibilité d'installer un poste d'observation de la faune au bord de l'étang de Verdilloud.
- Etudier l'aménagement de la parcelle communale jouxtant la place de Fussy.
- Valoriser les espaces de jeux.

Pérenniser une situation financière saine

Le Conseil communal est particulièrement attentif aux finances de la commune. En effet, celles-ci doivent être saines afin de garantir les services, la qualité de vie et les prestations fournies à l'ensemble de la population selon l'évolution des besoins.

Pour être en mesure d'assurer une situation financière solide, il est essentiel de maintenir l'équilibre budgétaire, en maîtrisant et contrôlant les dépenses, les investissements et la dette. Le Conseil communal souhaite également maintenir la fiscalité des personnes physiques et morales ainsi que les autres impôts à leur niveau actuel.

Actions et projets importants durant cette législature

Prioriser les investissements et équilibrer la charge des amortissements annuels

- Actualiser régulièrement la planification financière afin de prévoir les effets des investissements sur les comptes annuels.
- Etablir une liste des projets prioritaires et les planifier dans le temps.

Minimiser les emprunts et leurs effets

- Gérer la trésorerie et rechercher des organismes de financement permettant de diminuer la charge d'intérêt.

Réaliser les dépenses nécessaires, tout en respectant les budgets

- Développer des outils de suivi des dépenses pour permettre le respect des budgets.
- Introduire un système de contrôle interne.

Développer le tissu économique et industriel

- Attirer des entreprises attractives en zone industrielle sur le terrain acquis par la Commune
- Maintenir et développer le contact direct avec les entreprises.



Conclusion

Les objectifs sont ambitieux et toute l'équipe du Conseil communal s'engage à travailler ensemble en bonne intelligence pour le bien de la commune et de toute la population. Avec vous et pour vous, nous voulons tout mettre en œuvre pour que la commune de Corminboeuf continue d'être cette commune où il fait bon vivre.



Commune de Corminboeuf

Route du centre 25

1720 Corminboeuf

Tél. 026 475 26 46

commune@corminboeuf.ch

Photographie

STEMUTZ (photo des Conseillers)

Chloé Wilhem (les autres photos)

Graphisme

Jessica Goodwin Design Graphique

Conduite de projet

hemmer